



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

La **campagne d'évaluation** de notre établissement par le **Hcéres** vient de démarrer (vague A), les premiers documents de cadrage sont en cours de diffusion. Plusieurs rencontres sont prévues dans les prochaines semaines entre l'établissement et le Hcéres ; rappelons que le dépôt des dossiers d'autoévaluation se fera en mai-juin prochains.

L'audition au ministère initialement prévue dans le cadre du **Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)** est reportée au 28 novembre. Une enquête "flash" de la Cour des comptes est en cours au niveau national sur l'usage de la dotation du COMP par les premiers établissements qui l'ont déjà perçue (ce qui n'est pas notre cas).

Dans le cadre de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en SHS**, notre projet n'a pas été retenu en première phase, mais l'UT2J a néanmoins été sollicitée pour s'impliquer dans 3 consortiums dont les projets seront présentés en 2e phase. Nous sommes ainsi partenaires du projet Habiterre porté par l'université Gustave Eiffel (habitats et modes de vie) et du projet CLIMACT porté par l'UT Capitole (conséquences du changement climatique). L'UT2J est également partie prenante du projet Hermès porté par Sorbonne Nouvelle (préservation du patrimoine culturel).

Sur le dossier de l'**Université de Toulouse**, le CNESER s'est prononcé sur la création de l'EPE (16 contre, 7 pour, 11 abstentions). Rappelons qu'il s'agit d'un vote consultatif, qui ne remet donc pas en question la création de l'EPE au 1er janvier 2025. De son côté, le CA de l'UT Capitole a revoté le 14 octobre, cette fois-ci favorablement pour le changement de nom de la Comue expérimentale. Ce revirement est étonnant mais c'est surtout un soulagement que ce blocage soit enfin levé, a priori à la demande de différentes composantes de l'UTC. Lorsque les instances de la Comue expérimentale auront revoté à leur tour (car elles doivent s'exprimer en tout dernier lieu), le changement de nom sera effectif. La Comue expérimentale pourra alors s'appeler Comue de Toulouse et le nom Université de Toulouse sera disponible pour le nouvel EPE.

RESSOURCES HUMAINES : REVALORISATION DU RIFSEEP

Le CA devait se prononcer sur une proposition de **revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS**, dans le cadre du RIFSEEP. Le RIFSEEP est un dispositif qui a été mis progressivement en place dans l'établissement, selon la volonté de la présidence lors du précédent mandat. Il comprend deux parties : l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise, versée mensuellement) et le CIA (complément indemnitaire annuel).

Ce dossier est un **engagement fort de la politique de l'équipe présidentielle** : la mise en place du RIFSEEP pour les BIATSS de l'UT2J a commencé dès 2020, en l'accompagnant d'un effort financier pour revaloriser les primes de toutes les agent·es contractuel·es. Depuis, un vaste travail a été effectué pour définir les critères et coter l'ensemble des postes de l'université, dans le cadre d'un dialogue continu avec les organisations syndicales. Ce nouveau dispositif avait été voté par le Comité technique puis par le CA de mars 2022, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022, et avec un principe de révision continue.

C'est cette **révision de l'IFSE** que nous avons examinée, et plus précisément la définition de sa trajectoire budgétaire de 2024 à 2027. Des grilles détaillées ont été proposées au vote ; elles ont été ajustées pour satisfaire les montants minimums fixés par la loi et corriger quelques anomalies, puis pour ajuster globalement les primes en fonction des valeurs cibles à atteindre en 2027 (fixées par une circulaire au niveau national). L'augmentation de l'ensemble des primes représente un coût annuel de 1 million d'euros sur la période, lissée de façon homogène sur 3 ans. Ce surcoût a été prévu dans le budget initial de 2024, et pour les années à venir sera en grande partie comblé par les marges de manœuvre libérées, par exemple, par le mécanisme relatif aux allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE), récemment mis en place.

Les grilles proposées sont largement validées par 22 voix pour et 10 abstentions. Nous regrettons toutefois qu'une mesure visant à améliorer la rémunération des collègues ne puisse pas faire l'objet d'un soutien unanime des conseiller·ères. Les nouvelles primes seront versées de façon rétroactive à compter du 1er janvier 2024.

VIE INSTITUTIONNELLE : ÉLECTION DU VP DÉLÉGUÉ REI

La fonction de **VP délégué aux Relations européennes et internationales** était vacante depuis un an, en raison de la démission de Christina Stange-Fayos qui a été nommée VP Europe/International à la Comue expérimentale.

Michel Catlla a présenté sa candidature aux conseiller·ères, s'appuyant sur une grande expérience de notre institution et une vision solide des enjeux de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, en étroite dialogue avec notre ministère (MESR) et celui de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE). Il a rappelé les nombreux engagements et la politique internationale très active de l'UT2J, qu'il entend poursuivre et amplifier.

Le CA a validé sa candidature (22 voix sur 31 suffrages exprimés). Nous félicitons Michel Catlla pour ses nouvelles fonctions et saluons son engagement au service de notre établissement.

FORMATIONS ET VIE UNIVERSITAIRE

Nous avons validé l'**aide à la mobilité internationale des étudiant·es des masters MEEF** pour 2024-2025, qui correspond à des bourses supplémentaires (formations ou stages internationaux), qui s'ajoutent au contingent Erasmus+ pour faire face à une demande croissante.

Nous avons régularisé l'**ouverture à l'alternance de 4 parcours de master**, qui se traduit par l'ajout d'heures de cours entièrement financées par le produit de l'alternance. Il s'agit de deux parcours du master MEEF « Pratique et ingénierie de la formation », du parcours « Ergonomie cognitive - facteurs humains » du master « Psychologie », et du parcours « TIC appliquées au développement des territoires touristiques » du master « Tourisme ».

Le CA a également validé la **transformation du DU « Gardien de refuge de montagne » en licence professionnelle** pour en élargir le vivier de recrutement et le périmètre. Cette formation sera entièrement autofinancée jusqu'à la fin des accréditations actuelles.

SUBVENTIONS ET CONVENTIONS

Dans ce dernier chapitre, le CA a validé plusieurs **conventions de reversement** : la première entre la COMUE et UT2J dans le cadre du projet Universeh 2.0 (université européenne thématique consacrée à l'espace). Le montant de 412k€ pour la période 2023-2027, sera complété par un versement de l'ANR. La seconde est une convention entre Erasmus+ et l'UT2J pour la mobilité des étudiant·es de l'INSPE en partenariat avec le Sénégal et la République Démocratique du Congo.

Dernier point, le CA a validé la **mise à disposition de locaux** à l'UET (Union des Étudiants de Toulouse) et au Poing Levé au titre de leur participation aux conseils centraux, selon les conventions dûment signées par les parties.

PATRIMOINE

Le CA a validé le transfert d'affectation domaniale du **complexe sportif Daniel Faucher** à la Comue expérimentale. Bien que dépositaire de ces installations de longue date, l'UT2J n'en a jamais été l'exploitant : elles étaient sous la responsabilité de la mairie de Toulouse. Cette régularisation n'a aucun impact sur leurs usages par nos étudiant·es et membres du personnel.

FINANCES

Nous avons validé une modification de l'**arborescence SIFAC** (la structure budgétaire interne de l'UT2J), qui va permettre d'améliorer grandement notre suivi financier, en découpant plusieurs des centres budgétaires des services centraux.

Nous avons également validé les tarifs de la participation aux **Journées projets personnels et professionnels**, un événement national qui regroupe tous les IUT et est organisé par nos collègues de Blagnac.